



# AREC

Plaine de France – Pays de France

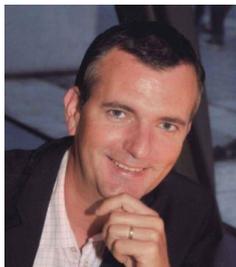
Bulletin  
de liaison  
N° : 60  
Mai 2013

Bulletin édité à 1200 exemplaires

## 1- Le mot du président :

### SOMMAIRE

- 1- Le mot du Président
- 2- Le message de Michel Tournay
- 3- Forum des Associations
- 4- Le bruit des A320
- 5- Opération parrainage



**Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e),**

J'ai eu grand plaisir à vous accueillir et discuter avec plusieurs d'entre vous lors de l'Assemblée Générale qui a fait salle comble au château des Tilleuls de Montsoul.

Notre constatation à tous - riverains du 1<sup>er</sup> aéroport européen en terme de mouvements\*, mais également et de loin, du 1<sup>er</sup> aéroport européen en nombre de vols de nuit - est qu'il est impératif de rester vigilant face à l'évolution du trafic aérien, et nécessaire de se mobiliser encore plus afin de faire valoir notre force de proposition et notre force d'opposition.

Les faits parlent d'eux-mêmes :

- Roissy concentre 80% du trafic aérien français,
- l'espace aérien au-dessus de nos têtes est d'ores et déjà l'un des plus denses au monde,
- il existe une concurrence féroce entre Roissy, Amsterdam, Londres et Francfort pour jouer le rôle de « porte d'entrée aérienne » de l'Europe,
- le doublement de la flotte aérienne mondiale dans les 10 à 15 prochaines années...

Cette croissance induite s'explique par plusieurs facteurs allant de la croissance de la population mondiale, à l'explosion du trafic dans les pays émergents (Brésil, Chine, Inde et pays d'Afrique par exemple), en passant par la libéralisation accrue du secteur et ses nouveaux modèles économiques.

La France reste de loin le pays le plus visité au monde et il faudra bien accueillir la soif de ces populations à venir fouler cette fameuse terre des Droits de l'Homme, à découvrir la diversité de ses paysages, la richesse de son patrimoine historique, culturel et artistique.

Plus que jamais, Il est indispensable de rééquilibrer le système aéroportuaire français pour mieux concilier la logique économique, le potentiel « emploi », les exigences de sécurité, l'aménagement du territoire, le respect de l'environnement et de notre cadre de vie.

La croissance économique **OUI**, l'emploi **OUI bien sûr**, l'activité aérienne **OUI assurément**, mais pas au détriment des populations du territoire « Nord » de la plateforme.

Alors je pense à tous nos adhérents fidèles qui nous suivent depuis des années et à tous ceux qui viennent de nous rejoindre.

A vous tous, je vous confirme que vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour parler de notre action, pour faire vivre notre association.

Je compte donc sur votre soutien et votre mobilisation.

Bien cordialement,

**Fabrice DUFOUR**  
Président de l'AREC

\*un mouvement aérien est comptabilisé comme un décollage ou un atterrissage.

## 2- Le message de Michel Tournay :

**Chers Amis,**

Vous me connaissez depuis plus de 34 ans comme le Président de l'AREC et c'est avec toujours avec autant de bienveillance, vous le savez maintenant, que j'ai transmis la Présidence de l'Association à Fabrice DUFOUR.



Voilà quelques années, un peu comme dans une course de relais, j'ai pris la décision de passer le témoin à un plus jeune qui va continuer l'action engagée avec les mêmes objectifs, la même détermination et le respect des relations courtoises développées avec les Élus de notre territoire, la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), ADP (Aéroport De Paris), les compagnies aériennes et l'administration.

**C'est une mission primordiale !**

Après toutes ces années de bénévolat, je poursuis la nécessaire transmission des connaissances et de mon expérience en demeurant au Bureau comme Président Fondateur.

**Mais les titres ne comptent pas, seules les actions et la persévérance priment !**

Une collaboration mutuelle s'est développée au fil du temps entre Fabrice et moi, sa capacité à apprendre vite, son sens relationnel et sa diplomatie sont apparus comme une évidence face à la tâche ardue et les enjeux que représente le lobbying aérien.

Ayant fait montre de compétence au sein de l'association, il a décidé de présenter sa candidature au Conseil d'Administration et a été élu à l'unanimité.

Je lui fais toute confiance ainsi qu'au Conseil d'Administration pour continuer ce combat avec la même énergie, la même teneur et la même orientation.

Sans vouloir faire de bilan des nombreuses actions en faveur du respect de notre cadre de vie et de la défense des riverains de l'aéroport, je voudrais simplement vous assurer avec un certain recul que si l'AREC n'avait pas existé, alors la situation au-dessus de nos têtes serait bien pire !

Je profite de cette tribune pour remercier l'ensemble des membres qui œuvrent au sein du Bureau et qui continuent de soutenir l'activité. J'y associe pleinement tous les nombreux adhérents fidèles à l'AREC depuis tant d'année.

Enfin, rien n'a changé...sauf un visage et l'adresse !

A bientôt et bien amicalement,

**Michel TOURNAY** - Président fondateur de l'AREC

## 3- Forums des associations de septembre 2012 :



Comme tous les ans, l'AREC était présente dans de nombreux villages et villes.

Nous remercions Mesdames et messieurs les Maires de bien vouloir nous y réserver un stand.

Comme à l'habitude, de nombreux riverains sont venus vers nous pour se tenir au courant de l'activité de l'aéroport de Roissy CDG.

Nous avons fait le maximum pour leur apporter le plus de renseignements possibles et leur expliquer l'énorme travail fourni par les bénévoles de l'association pour soulager tant que faire se peut les populations survolées.

Nous avons enregistré de très nombreuses adhésions, notre motivation n'en sera que plus grande pour l'année 2013, Les réunions commencent et nous serons présents partout pour le bien de tous.

**Lucette COHUAU** - Chargée de Communication

## 4- Le bruit singulier de l'A320 :

### 1. Introduction

Sans entrer dans le détail, on peut résumer cette nuisance au survol de chaque appareil en phase d'approche comme un bruit composé d'au moins deux tonalités distinctes et dont la hauteur de ces tonalités est affectée par l'effet Doppler dû à la vitesse du déplacement de l'appareil, ce qui rend cette nuisance particulièrement désagréable lors de la succession des survols.

Pour plus d'informations, se reporter au site Internet « AREC95.free.fr » bulletins n°45 de sep. 2005 et n°52 de fév. 2008» dans lesquels nous avons décrit cette nuisance sonore il y a quelques années.

### 2. Travail effectué pour faire reconnaître cette nuisance

Faire reconnaître une nuisance sonore d'un aéronef n'est pas simple, depuis 2003, nous n'avons pas manqué de signaler aux différentes instances, spécialement dans les commissions consultatives d'environnement de Roissy, que des bruits de type « fréquences pures » étaient perçus par les riverains, particulièrement au cours des phases d'approche.

Ce n'est que lors des commissions de la mission Roissy en 2009 et 2010 dans lesquelles nous étions présents, que nous avons pu présenter l'étude que nous avons réalisée et sensibiliser les différents participants.

### 3. Suite donnée par la DGAC

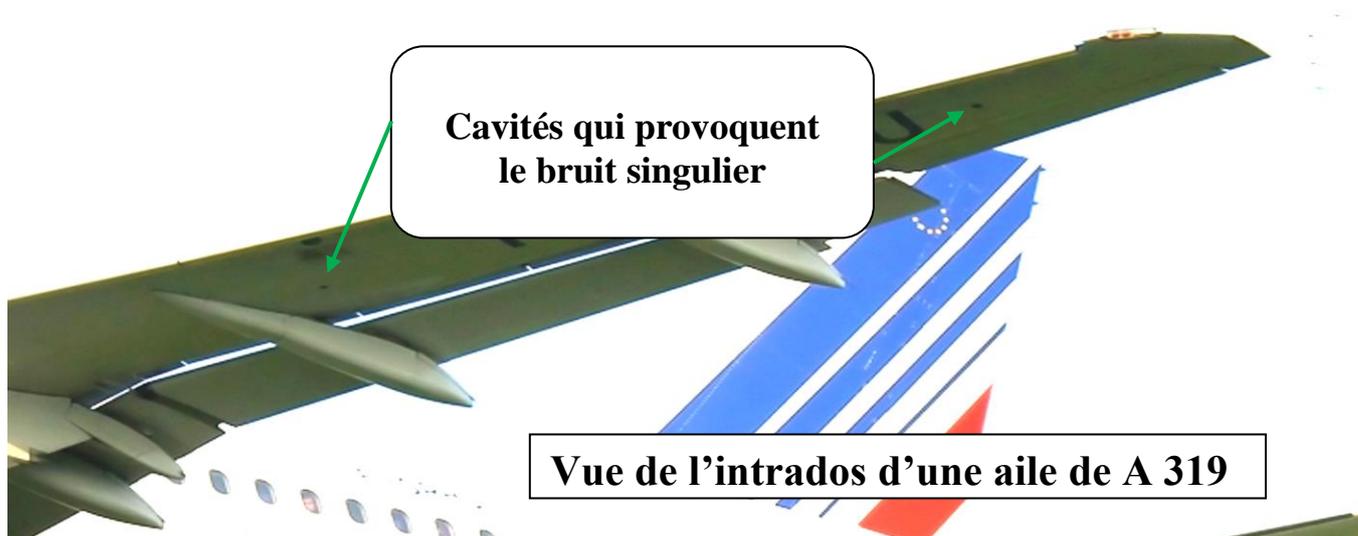
Nous avons alors pu expliquer ce type de bruit au Bureau de la performance environnementale des aéronefs de la DGAC, lequel a fait effectuer des mesures acoustiques sous les trajectoires ILS qui ont été réalisées avec notre participation par le Service technique de l'aviation civile en mars 2012. Après dépouillement, les résultats des mesures de la DGAC ont confirmé le type de bruit que nous avons signalé, la DGAC a alors décidé de présenter le dossier à l'avionneur AIRBUS.

### 4. Résultats obtenus

Lors de la commission consultative d'environnement de Roissy du 27 novembre 2012, la DGAC a fait une communication sur ce sujet et nous a donné les éléments suivants :

- L'origine de la nuisance est due à l'existence sous l'intrados de chaque aile de l'avion de 2 cavités sous forme de cylindres qui supportent des fusibles nécessaires lors d'une surpression dans les réservoirs, (voir figure). Ces cavités se transforment avec le déplacement de l'aile en résonateurs acoustiques qui diffusent préférentiellement vers le sol!
- AIRBUS s'est mobilisé sur ce problème et a trouvé une solution pour faire disparaître ce phénomène acoustique. Ceci sera appliqué sur les nouveaux avions A320 en production et aussi sur le nouvel A320 neo. En ce qui concerne l'application sur les milliers d'avions existants, c'est à l'étude mais sans engagement actuellement.

Nota : Il faudra se souvenir pour une prise de décision à ce sujet que rien qu'à Roissy, le nombre d'atterrissages et donc de survols des riverains par des avions de ce type est de plusieurs centaines par jour.



## 5. Conclusion

Nous sommes satisfaits d'avoir pu contribuer à l'amélioration du matériel aérien ceci grâce à l'aide de la DGAC en particulier de M. Luciani, Sous-Directeur du développement durable, et M. Hamon, Chef du bureau de la performance environnementale des aéronefs et leurs équipes.

D'autant que le gain global de niveau de bruit modélisé après modification semble selon la DGAC pouvoir atteindre jusqu'à 8dBA, ce qui est considérable et rendrait ces appareils des plus silencieux dans cette phase de vol. Il faut tenir compte aussi que la phase d'approche pour un parcours allant des points d'entrée de la zone de Roissy jusqu'à l'approche ILS et la piste, mesure plusieurs dizaines de kilomètres !

C'est donc un gain sur la nuisance à la source qui est valable pour tous, ce qui permet d'utiliser ici avec justesse la formule de « gagnant/gagnant ».

**J.P. HUNAUT** - Vice-Président

### **5- Opération parrainage : 3 filleuls parrainés = votre cotisation 2014 offerte !**

Photocopiez ce bulletin et retournez le à : Mme Lucette COHUAU - 11 rue de la Petite Sole - 95560 MONTSOULT

Parrain / Marraine : M. ou Mme : .....

Adresse : .....

Nouvel(le) adhérent(e)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

..........

..... Date et signature

<b>Année 2013</b>
Chèque .....€
Espèces .....€

*Cotisation minimum 10 € Etablir le chèque à l'ordre de l'AREC*